



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Cour des comptes

Genève, le 27 mai 2010

*Aux représentant-e-s de la presse
et des médias*

Conférence de presse de la Cour des comptes

Cour des comptes: présentation d'un rapport relatif aux honoraires et prestations de service de tiers facturés à l'Etat de Genève

Madame,
Monsieur,

En fonction depuis le 1^{er} janvier 2007, la Cour des comptes est chargée de vérifier la légalité des activités, la régularité des comptes et de s'assurer du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par l'Etat, les communes et les institutions ou services qui en dépendent.

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 3 juin 2009 à 10h30
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève

Monsieur Stéphane Geiger, président, Madame Antoinette Stalder et Monsieur Stanislas Zuin, magistrats titulaires, interviendront durant cette séance et vous présenteront un rapport relatif aux honoraires et prestations de service de tiers facturés à l'Etat de Genève.

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stéphane Geiger
Président

Contact pour toute information complémentaire:

Monsieur Stéphane Geiger, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 92, e-mail: stephane.geiger@etat.ge.ch